



Ill. 3. 14, rue Phillips, 1902.
(CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 4. 23, rue Phillips, 1900.
(CinéCité/Senneville, 1995)

Ce rapport a été présenté à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. L'arrondissement historique de Senneville a été reconnu d'importance historique nationale en 2001 car il illustre la synergie qui s'est établie entre les grands financiers montréalais du tournant du vingtième siècle et certains des plus grands architectes canadiens de l'époque. Il illustre aussi le développement des aménagements pittoresques et des architectures vernaculaires et *Arts & Crafts* de 1865 à 1930. Il inclut finalement plusieurs exemples reconnus et chef-d'œuvres de l'histoire de l'aménagement et de l'architecture au Canada.

Michel Pelletier (maîtrise en histoire de l'art et maîtrise en histoire et théorie de l'architecture) est historien de l'architecture à la Direction générale des lieux historiques nationaux à Gatineau où il rédige des documents de recherche pour le BEÉFP et la CLMHC. Il est également secrétaire de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada depuis 2001.

Michel Pelletier

L'arrondissement historique de Senneville, Montréal (Québec)

Description du lieu

Le village de Senneville est situé sur l'île de Montréal, en bordure du lac des Deux-Montagnes, entre les municipalités de Pierrefonds et de Sainte-Anne de Bellevue (ill. 1). L'arrondissement proposé constitue, à une exception près¹, la totalité de la section nord du village, définie par l'autoroute transcanadienne, et inclut l'ensemble de l'arboretum Morgan, dont la partie sud relève de la municipalité de Sainte-Anne de Bellevue. L'arrondissement proposé est constitué, au nord et à l'ouest, d'un croissant de grandes propriétés paysagées, situées de part et d'autre du chemin Senneville (ill. 2). Une vaste couronne de verdure constitue les parties sud et ouest de l'arrondissement proposé, l'isole de l'autoroute transcanadienne et le distingue des secteurs résidentiels et industriels environnants.

Le tissu urbain

L'arrondissement proposé est le résultat de plus de trois cents ans d'aménagements, planifiés, mais généralement indépendants les uns des autres. Sa forme actuelle dérive à la fois de la structure géomorphologique du lieu, qui présente de nombreuses dénivellations, de son potentiel économique et stratégique aux dix-septième et dix-huitième siècles², de développements agricoles datant du régime seigneurial³ et de l'application des principes de l'aménagement pittoresque, tels qu'interprétés au Canada aux dix-neuvième et vingtième siècles dans le développement des grands domaines de villégiature⁴. Centré à l'origine sur le fief de Bois-Briant/Senneville, à la pointe ouest de l'île de Montréal, le développement de l'arrondissement s'est ensuite articulé de part et d'autre du chemin Senneville, en grappes associées à quelques grands domaines. Il n'existe que deux voies publiques mineures dans l'arrondissement proposé, la rue Angus et la rue Phillips, bordées à l'origine des résidences des domestiques et employés des domaines (ill. 3 et 4)⁵.

Aujourd'hui, l'arrondissement proposé est donc essentiellement constitué de résidences cossues, généralement orientées de façon à tirer profit des aménagements pittoresques des parcelles ou encore du paysage, plutôt qu'en fonction d'une trame régulatrice quelconque ou de la voie de circulation principale (ill. 5)⁶.



Ill. 1. Carte de la région de Montréal montrant l'arrondissement proposé de Senneville. (Mapart Publishing 2004, modifié par Michel Pelletier, 2005)



Ill. 2. Tissu résidentiel et principaux éléments naturels. (Photocartotheque québécoise, ministère des Ressources naturelles du Québec, juin 1997)



Ill. 6. Domaine Harry Abbott; 240, Senneville, vu du chemin Senneville, avec loge du gardien en arrière-plan, Edward Maxwell, architecte, 1899. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 7. Domaine Harry Abbott, vu du lac des Deux-Montagnes, montrant la résidence principale (Birchfield), Robert Findlay, architecte, 1892 et 1910, Edward Maxwell, architecte, 1899. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)

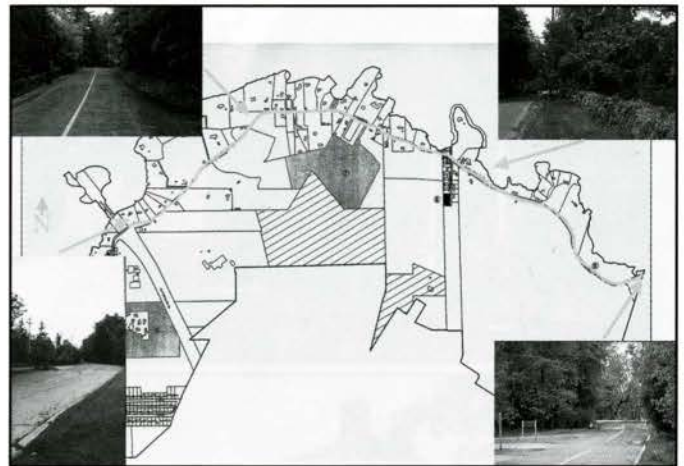


Ill. 8. Les ruines du fort de Senneville, 1703. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)

Il se démarque clairement des aménagements plus suburbains de la partie sud du village ou des municipalités environnantes. La plupart des résidences de l'arrondissement sont éloignées tant du chemin Senneville, dont elles sont isolées visuellement par des aménagements paysagers, des boisés denses et/ou par de hautes clôtures, que des rives du lac des Deux-Montagnes (ill. 6 et 7).

L'architecture

Les édifices de l'arrondissement proposé illustrent trois périodes dans le développement du village de Senneville (voir composantes majeures ci-après). Quelques structures de l'arrondissement illustrent d'abord l'histoire seigneuriale et agricole de Senneville (1686-1865). Il s'agit des ruines du fort Senneville (ill. 8) et du moulin fortifié (ill. 9), mais aussi de maisons traditionnelles (ill. 3 et 4) et d'édifices de ferme, parfois remarquables⁷, qui remontent dans certains cas au début du dix-neuvième siècle⁸. Les édifices les plus distincts et les plus imposants illustrent toutefois le développement et l'exploitation des grands domaines d'utilisation saisonnière ainsi que l'évolution de l'architecture



Ill. 5. Chemin Senneville. (carte, Friedman, 2000, vol. 1, Ill. 5.1, modifié par Michel Pelletier, 2001. CinéCité/Senneville, 1995 et Pares Canada / Michel Pelletier 2001)



Ill. 9. Le moulin de Senneville, 1686 et Edward Maxwell, architecte, 1899. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)

Ill. 10. Résidence Douglas Ball; 178 chemin Senneville, Peter Rose architecte, 1989. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)

Arts and Crafts au Canada (1892-1926). Plusieurs résidences plus récentes, datant de la Seconde Guerre mondiale à nos jours, donnent un caractère plus suburbain à l'arrondissement, bien que certaines soient l'œuvre d'architectes contemporains en vue et que la plupart aient été soigneusement intégrées aux environnements naturel et architectural de Senneville (ill. 10 à 12).

Composantes majeures (ill. 13)

Plusieurs dizaines de résidences et d'édifices secondaires de l'arrondissement peuvent être considérés comme exemplaires, particulièrement en ce qu'ils illustrent un chapitre important de l'histoire du mouvement *Arts and Crafts* au Canada, mais aussi en ce qu'ils constituent des réalisations majeures d'architectes canadiens importants. On notera plus particulièrement :

1. **La maison Dow**, sise au 140, chemin Senneville. Construite à compter de 1885, cette résidence visible du lac des Deux-Montagnes constitue un exemple achevé d'architecture *Arts and Crafts* (ill. 14).
2. **La maison J.B. Abbott** (aussi appelée « Hillcote »), sise au 149-165, chemin Senneville (ill. 15). Construite en 1900 selon des plans de James et H. Charles Nelson, cette résidence isolée a été rénovée à deux reprises, notamment par Kenneth G. Rea au cours des années 1920⁹.
3. **Le 168-170, chemin Senneville**, ancien domaine estival du premier ministre J.J.C. Abbott puis de la famille Clouston, abrite plusieurs édifices importants, visibles du lac ou du chemin Senneville. Ancien chef-lieu du fief de Bois-Briant/Senneville, le domaine Bois-Briant abrite



Ill. 11. Grange (centre), domaine Angus, vers 1900 ; 214, chemin Senneville, 1997 (droite) et 220, chemin Senneville, 1974 (gauche). (Parks Canada / Michel Pelletier, 2001)



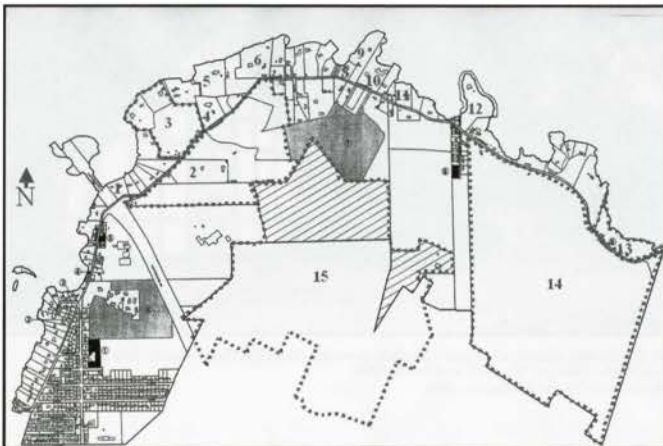
Ill. 15. La maison J.B. Abbott (Hillcote) : 149-165, chemin Senneville, James et H. Charles Nelson, architectes, 1900, Kenneth G. Rea, architecte, 1920. (CinéCité / Senneville, 2001)



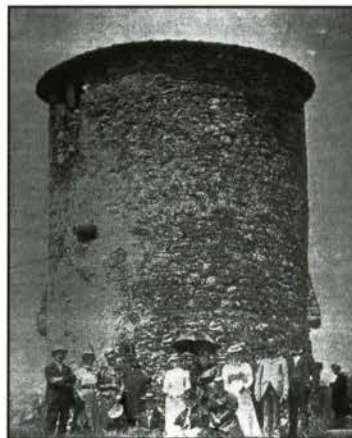
Ill. 12. Le 300, chemin Senneville, architecte inconnu, 1976. (CinéCité / Senneville, 1995)



Ill. 16. Vue aérienne du fort de Senneville, vers l'est. (Communauté urbaine de Montréal, 1978, tirée de Stewart et Robichaud, 2000)



Ill. 13. Tissu résidentiel du village de Senneville. (Friedman, 2000, vol. 1, ill. 5.1, modifiée par Michel Pelletier, 2001)



Ill. 17. Les membres de la Société numismatique de Montréal visitant les ruines de Senneville. (*Le Monde illustré*, vol. 16, n° 794, p. 177, 22 juillet 1899. Bibliothèque nationale du Québec, <http://www2.biblinat.gouv.qc.ca/illustrations/hm/45251.htm>)



Ill. 14. La maison Dow, 1885 ; 140 chemin Senneville. (CinéCité / Senneville, 2001)

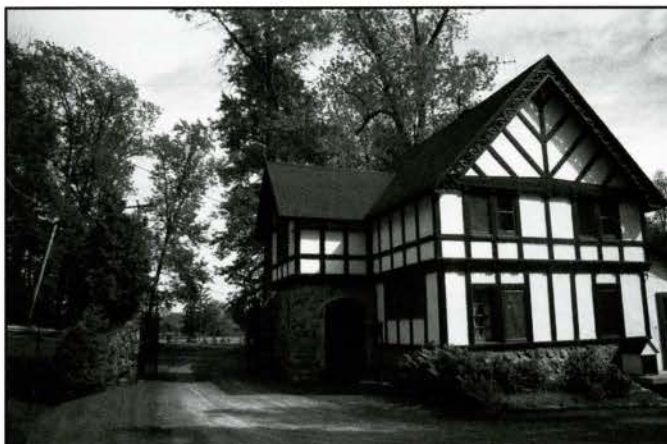


Ill. 18. La maison Abbott / Clouston ; 170, chemin Senneville, architecte inconnu, 1865, Edward et William S. Maxwell, 1899-1902, élévation arrière. (Parks Canada / Michel Pelletier, 2001)



Ill. 19. La maison Abbott / Clouston ; 170 chemin Senneville, architecte inconnu, 1865, Edward et William S. Maxwell, 1899-1902, élévation avant.
(Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)

Ill. 20. Photo aérienne de Boisbriant avant 1945 ; notez la pergola en-bas, à droite.
(Université McGill, Collection d'architecture canadienne, fonds France Gagnon-Pratte, CAC 66, boîte 1)



Ill. 21. Loge du gardien, domaine Clouton (Bois-Briant) ; 170, chemin Senneville, Edward Maxwell, architecte, 1900.
(CinéCité / Senneville, 1995)



Ill. 22. Glacière (droite) et laiterie (gauche), domaine Clouston (Bois-Briant) ; 170, chemin Senneville, Edward Maxwell, architecte, 1899.
(Pares Canada / Michel Pelletier, juin 2001)

non seulement les ruines du fort Senneville (1703, ill. 16)¹⁰ et du moulin fortifié (1686, ill. 17)¹¹, mais aussi l'ancienne résidence estivale Abbott (« Bois-Briant »), dont la structure originelle, néo-gothique et datant de 1860, a été considérablement modifiée et agrandie par Edward Maxwell en 1899 (ill. 18 et 19). William S. Maxwell complètera cette résidence en 1902 avec une nouvelle aile, disparue depuis la Seconde Guerre mondiale (ill. 20). Le moulin de Senneville sera rénové et redessiné par Edward Maxwell en 1899, pour en faire une plate-forme d'observation et les ruines du fort seront consolidées (ill. 8 et 9). Ces vestiges du Régime français ont été exploités telles des folies architecturales dans le paysage du domaine depuis leur acquisition par sir J.J.C. Abbott en 1865¹² et, bien que peu fréquentés aujourd'hui, demeurent des composantes pittoresques importantes de ce domaine. On doit aussi à Edward Maxwell plusieurs édifices secondaires, dont quelques-uns sont encore en place (ill. 21 et 22), ainsi que les aménagements paysagers (ill. 23), pour lesquels il fera « appel à l'expérience des frères Olmsted »¹³. La pergola, sise entre la résidence et les berges du lac des Deux-Montagnes est de Frederick G. Todd (ill. 24). La famille Clouston demeure propriétaire du domaine, à présent scindé en plusieurs parcelles.

4. La maison John L. Todd, sise au 180, chemin Senneville (ill. 25). Construite en 1911-1913 par Percy Erskine Nobbs et George T. Hyde, cette maison *Arts and Crafts* et la résidence secondaire qui la côtoie (ill. 26) sont considérées comme quelques-unes de leurs réalisations majeures¹⁴.

5. La maison D.F. Angus (« Chatblanc »), sise au 200, chemin Senneville (ill. 27). Conçue en 1926 par Harold Edgar Shorey et Samuel Douglas Ritchie, cette résidence *Arts and Crafts* a été considérablement modifiée en 1986¹⁵.

6. La maison Charles Meredith (« Bally Bawn »), sise au 202, chemin Senneville (ill. 28). Cette résidence, construite autour d'une maison des sulpiciens datant de 1750, a été agrandie successivement par J.R. Hind, en 1864, puis par les frères Maxwell en 1897 et 1902, et finalement par Robert et Frank R. Findlay en 1909¹⁶. Visible uniquement du lac des Deux-Montagnes, cette grande résidence de style néo-gothique présente aujourd'hui une apparence négligée.

7. Les 216, 217-219 et 218, chemin Senneville. Un groupe d'édifices secondaires de l'ancien domaine R.B. Angus, dont Peach House (1902, ill. 29, à gauche), une petite maison de campagne (ill. 29, à droite), la loge du gardien (ill. 30), une serre (ill. 31) et une grange, toutes conçues par les frères Maxwell et George C. Shattuck entre 1895 et 1903¹⁷.

8. La résidence E.M. Angus (« Wanklyn »), sise au 238, chemin Senneville. Cette résidence bien préservée de style *Shingle* a été conçue en



1898 par Edward Maxwell puis agrandie en 1908 par la firme des frères Maxwell (ill. 32 et 33)¹⁸.

9. La résidence Harry Abbott (« Birchfield »), sise au 240, chemin Senneville (ill. 34). Cette résidence de style néo-Tudor, conçue en 1892 par Robert Findlay, a été agrandie et redessinée en 1899 par Edward Maxwell puis agrandie de nouveau en 1910 par Robert Findlay. Les pavillons et le portail néo-Tudor conçus par Edward Maxwell subsistent toujours (ill. 6)¹⁹.

10. Le 246, chemin Senneville (ill. 35). Construite en 1894 et attribuée aux frères Maxwell, cette grande résidence *Arts and Crafts* a été considérablement modifiée au cours des dernières années²⁰.

11. La résidence Frederick Cleveland Morgan (« Le Bousquet » ou « Sabot »), sise au 264, chemin Senneville (ill. 36 et 37). Cette vaste résidence, conçue en 1912 par David Shennan, est entourée de jardins remarquables conçus par F.C. Morgan (ill. 38 et 39)²¹.

12. La résidence Louis-Joseph Forget (« Bois-de-la-Roche »), sise au 292, chemin Senneville (ill. 40 et 41). Cette imposante demeure de style Château a été conçue en 1900 par Edward Maxwell et George C. Shattuck. Elle est considérée comme un chef-d'œuvre dans la production d'Edward Maxwell et « le témoin, rarissime à Montréal, d'une architecture fastueuse »²². Les frères Maxwell construiront une chapelle (ill. 42), des étables et plusieurs autres édifices secondaires (ill. 43 et 44) sur ce domaine en 1901-1902. Ils créeront aussi son ameublement et son décor *Arts and Crafts*²³. Les aménagements paysagers sont de Frederick Law Olmsted (ill. 45)²⁴. L'exploitation agricole associée au domaine est toujours aisément reconnaissable et constitue depuis 1991 le parc agricole du Bois-de-la-Roche.

Ill. 23. Aménagements paysagers, au sud de la maison Abbott / Clouston ; 170, chemin Senneville, Frederick Law Olmsted, 1899-1900. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)

Ill. 24. Piliers de la pergola, domaine Clouston ; 170, chemin Senneville, Frederick G. Todd, 1910. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)



Ill. 25. La maison J.L. Todd ; 180 chemin Senneville, Percy E. Nobbs et George C. Hyde, architectes, 1911-1913. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)

13. La partie nord-ouest du parc nature de l'Anse-à-l'Orme.

Cette ancienne partie du domaine Forget conserve ses aménagements pittoresques mais fait aujourd'hui partie d'un parc linéaire de la Communauté urbaine de Montréal (ill. 46).

14. Le parc agricole du Bois-de-la-Roche. Ces terres agricoles et ces pâturages conservent leur apparence du début du vingtième siècle²⁵ et font aujourd'hui partie d'un parc de la Communauté urbaine de Montréal (ill. 47).

15. L'arboretum Morgan, constitué de 245 hectares de forêt, a été graduellement acquis et aménagé par la famille Morgan (ill. 48) et constituait l'essentiel de leur domaine de Senneville. L'arboretum Morgan a été légué à l'université McGill en 1945 et constitue depuis un lieu de recherche et d'enseignement sur la gestion des forêts, accessible au grand public.

La partie sud du village de Senneville, qualifiée de zone urbaine²⁶, est exclue de l'arrondissement proposé. Bien qu'il s'agisse à l'origine de grands domaines de même nature qu'au nord de l'autoroute transcanadienne²⁷, ces domaines ont été subdivisés et plusieurs rues ont été loties depuis la Seconde Guerre mondiale dans cette partie du village. L'autoroute transcanadienne constitue d'ailleurs une ligne de démarcation très claire entre les grands domaines, au nord, et la trame suburbaine plus typique, au sud (ill. 49 à 51).



Ill. 26. Écurie et résidence, domaine J.L. Todd ; 180, chemin Senneville, Percy E. Nobbs et George C. Hyde, architectes, 1911-1913. (Pares Canada / Michel Pelletier, juin 2001)



Ill. 27. La maison D.F. Angus (Chatblanc) ; 200 chemin Senneville, Harold E. Shorey et Samuel D. Ritchie, architectes, 1926, élévation avant. (CinéCité / Senneville, 1995)



Ill. 28. La maison Charles Meredith (Bally Bawn) ; 202, chemin Senneville, architecte inconnu, 1750, J.R. Hind, 1864, Edward et William S. Maxwell, 1897-1902, Robert et Frank R. Findlay, 1909, élévation arrière. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)



Ill. 29. Domaine Angus ; 216-218, chemin Senneville, Peach House (gauche), 1902, et maison de campagne (droite), 1895-1903, Edward et William S. Maxwell, architectes. (CinéCité / Senneville, 1995)



Ill. 30. Loge du gardien, domaine Angus ; 217-219 chemin Senneville, Edward Maxwell, architecte, 1895-1903. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 31. Serre, domaine Angus ; 217-9 chemin Senneville, Edward Maxwell, architecte, 1895-1903. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 32. La maison E.M. Angus (Wanklyn) ; 238, chemin Senneville, Edward et William S. Maxwell, architectes, 1898-1908. (Pares Canada / Michel Pelletier, 2001)

Justification de la demande

L'arrondissement de Senneville sera examiné en fonction du critère 1 a) :

illustre une réalisation exceptionnelle par sa conception et son design, sa technologie ou son aménagement, ou représente une période importante de l'évolution du Canada.

L'arrondissement de Senneville sera étudié en fonction des lignes directrices adoptées par la Commission pour recenser les arrondissements historiques d'importance nationale :

forme un secteur géographique déterminé où une unité de temps et de lieu est créée par les édifices, les structures et les espaces ouverts, adaptés pour répondre aux besoins de l'homme, mais unis, du point de vue historique, par les événements et les utilisations passés et, du point de vue esthétique, par l'architecture et le plan.

- (i) un groupe de bâtiments, de structures et d'espaces ouverts qui, individuellement, n'ont pas d'importance nationale du point de vue architectural, mais qui, ensemble, constituent un tout harmonieux d'un ou de plusieurs styles ou constructions, types de bâtiments ou périodes d'architecture ;

- (ii) un groupe de bâtiments, de structures et d'espaces ouverts qui, individuellement, n'ont pas d'importance historique, mais qui, ensemble, forment un exemple exceptionnel de structures d'importance technologique ou sociale ;

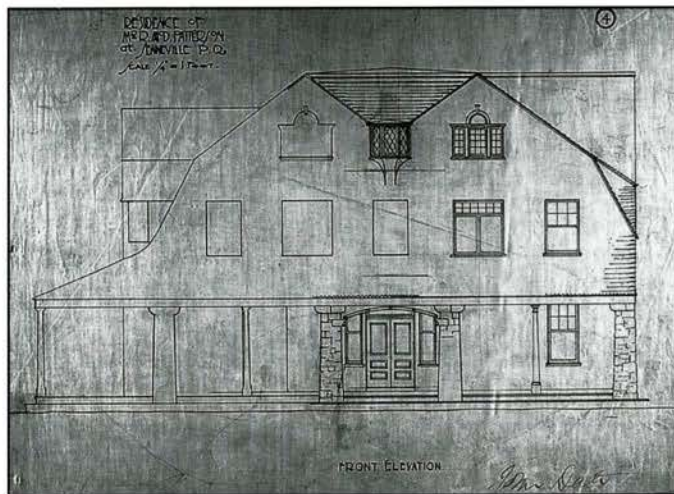
- (iii) un groupe de bâtiments, de structures et d'espaces ouverts aux liens exceptionnellement étroits avec des individus, des événements et des thèmes d'importance nationale.

Analyse de l'importance historique du lieu

La région de Senneville s'est pleinement développée, à titre de lieu de villégiature pour l'élite canadienne et montréalaise, à compter de 1865, avec l'ouverture du chemin de fer du Grand Tronc à Sainte-Anne de Bellevue, qui permet un accès rapide et confortable à l'ouest de l'île de Montréal²⁸. Les domaines de Senneville pouvaient donc être utilisés ponctuellement et en toutes saisons par les familles les plus riches de Montréal tout en permettant aux chefs de famille, généralement des gens d'affaires extrêmement fortunés, de vaquer quotidiennement à leurs occupations au centre-ville de Montréal, une trentaine de kilomètres plus loin.

Une synergie

Les propriétaires des grands domaines de Senneville dominaient l'économie canadienne au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles (voir ci-après). Fondateurs, présidents ou directeurs de certaines des plus grandes entreprises de l'époque, la Banque de Montréal ou le Canadien Pacifique par exemple, leurs entreprises, leurs immenses fortunes et leurs modes de vie seigneuriaux²⁹ ont donné forme à plusieurs lieux et arrondissements remarquables à travers le pays. Pour ce faire, ces industriels et ces financiers ont fréquemment fait appel au même groupe d'éminents architectes, architectes paysagistes et urbanistes montréalais, dont faisaient partie Percy Erskine Nobbs, Edward et William S. Maxwell et Frederick G. Todd. Ces concepteurs montréalais, qui collaboraient avec des concepteurs américains comme Frederick Law Olmsted, et autour desquels gravitaient d'autres architectes et architectes paysagistes montréalais comme George C. Shattuck et George Hyde,



Ill. 33. Modifications à la maison E.M. Angus (Wanlyn) ; 238, chemin Senneville, Edward et William S. Maxwell, architectes, 1908. (<http://imago.library.mcgill.ca/cac/maxwells/coverframes.asp>, 2001)

pratiquaient à travers le Canada³⁰ et les États-Unis. Ils partageaient, de plus, une approche pittoresque de l'aménagement paysager³¹, une approche éclectique de l'architecture³² et des affinités avec les mouvements *City Beautiful* et *Arts and Crafts*³³.

Bien que les collaborations entre ces gens d'affaires et ces concepteurs aient été fréquentes, la majorité de leurs projets étaient urbains (gares, hôtels, résidences principales, cités-jardin, et autres) et se prêtaient mieux à l'articulation des principes de l'école des Beaux-Arts ou du mouvement *City Beautiful*. Les projets de Senneville étaient de nature beaucoup plus privée et permettaient tant aux clients qu'aux concepteurs d'exprimer leurs affinités et leurs fantaisies. La vocation récréative des domaines de Senneville, la nature du site, sa proximité du centre de Montréal et les immenses fortunes des propriétaires concernés soutenaient de plus ces expressions. Certains de ces projets impliquaient d'ailleurs d'étroites collaborations entre le client et plusieurs concepteurs sur de nombreuses années. De plus, la multiplication des projets autour d'un même domaine³⁴ ou des propriétés d'une famille permettait une articulation unique dans le temps et l'espace des variantes de l'aménagement pittoresque (voir les propriétés des familles Abbott : ill. 6 à 9, 15, 18 à 24, 34 ; et Angus : ill. 27, 29 à 33) et de l'architecture *Arts and Crafts*. Vers 1910, l'arrondissement proposé de Senneville présentait une gamme unique de paysages pittoresques et d'architectures inspirées du mouvement *Arts and Crafts* s'étendant sur plus de 1400 acres et comptant plus de trente réalisations majeures par moins d'une dizaine d'architectes et d'architectes paysagistes, dont une vingtaine de projets par les frères Maxwell.

La vocation récréative des domaines n'excluait pas l'émulation entre les propriétaires de Senneville ou leurs architectes. On constate donc que les résidences et les aménagements les entourant tendent à s'enrichir et à se complexifier, particulièrement entre 1892 et 1912, alors que les résidences de Senneville sont passées de simples résidences de campagne à de somptueux manoirs desservis par des douzaines d'employés. Architecturalement, les résidences secondaires de Senneville tendent aussi à se rapprocher, sinon à reprendre le vocabulaire et les proportions des résidences principales de Montréal. Les

résidences existantes sont considérablement agrandies, certaines sont remplacées, et les nouvelles résidences adoptent plus fréquemment les caractéristiques du style Château, bien que réinterprétées à la lumière des principes du mouvement *Arts and Crafts* (en ordre chronologique, ill. 19, 14, 28, 20, 34, 36, 33, 15, 41, 35, 25). Les frères Maxwell seront au cœur de cette évolution des grands domaines de Senneville qui s'achèvera avec la résidence J.L. Todd de Percy E. Nobbs et George C. Hyde.

La nature de Senneville s'est graduellement transformée à compter des années 1930, et particulièrement après la Seconde Guerre mondiale³⁵, avec le développement du réseau routier montréalais et la construction de l'autoroute transcanadienne³⁶, alors que les résidences saisonnières sont devenues des résidences permanentes et que certains grands domaines ont été fragmentés ou lotis. La plupart des domaines de villégiature de Senneville constituent toutefois des exemples très bien préservés d'aménagements pittoresques et d'architectures inspirées du mouvement *Arts and Crafts* et illustrent clairement la synergie qui s'est établie entre les barons de l'âge d'or montréalais et certains des plus grands architectes canadiens de l'époque.



Ill. 34. La maison Harry Abbott (Birchfield) ; 240, chemin Senneville, Robert Findlay, architecte, 1892 et 1910, Edward Maxwell, architecte, 1899, élévation arrière. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 35. Le 246, chemin Senneville ; attribué à Edward Maxwell, architecte, 1894, élévation avant. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 36. La maison F.C. Morgan (Le Bousquet/Sabot) ; 264, chemin Senneville, David Shennan, architecte, 1912, élévation avant gauche. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 37. La maison F.C. Morgan (Le Bousquet/Sabot) ; 264, chemin Senneville, David Shennan, architecte, 1912, élévation avant droite. (CinéCité/Senneville, 1995)



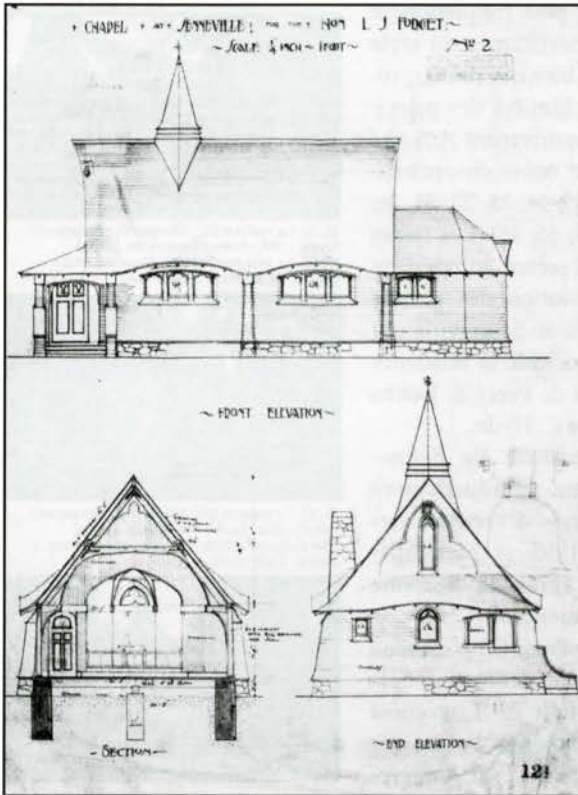
Ill. 38. Domaine F.C. Morgan (Le Bousquet/Sabot) ; 264, chemin Senneville, voie d'accès. (CinéCité/Senneville, 1995)



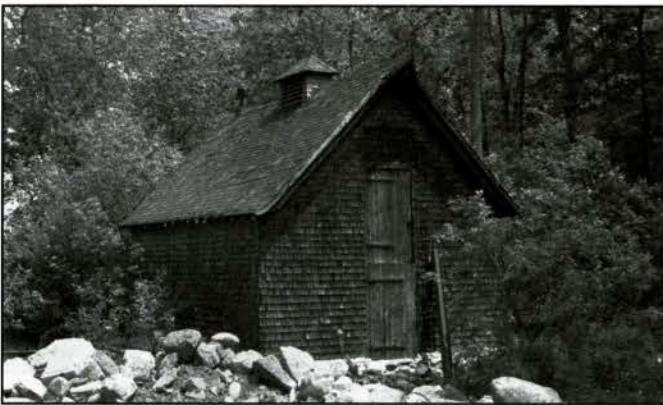
Ill. 39. Domaine F.C. Morgan (Le Bousquet/Sabot) ; 264, chemin Senneville. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 40. La maison L.J. Forget (Bois-de-la-Roche) ; 292, chemin Senneville, Edward Maxwell et George C. Shattuck, architectes, 1900, élévation avant. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 41. La maison L.J. Forget (Bois-de-la-Roche) m 292, chemin Senneville, Edward Maxwell et George C. Shattuck, architectes, 1900, élévation arrière. (CinéCité/Senneville, 1995)
 Ill. 42. La chapelle du domaine L.J. Forget, Edward et William S. Maxwell, architectes, vers 1902. (Collection Maxwell, Université McGill, n° 58, tiré de Gagnon-Pratte, 1987, p. 81)



Ill. 43. Édifice secondaire, domaine L.J. Forget (Bois-de-la-Roche) ; 292 chemin Senneville, Edward et William S. Maxwell, architectes, 1901-1902. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 44. Édifice secondaire, domaine L.J. Forget (Bois-de-la-Roche) ; 292, chemin Senneville, Edward et William S. Maxwell, architectes, 1901-1902. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 45. Le lac des Deux-Montagnes et Oka, vue du domaine Forget. Frederick Law Olmsted, architecte paysagiste, 1900. (CinéCité/Senneville, 1995)



Ill. 46. Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et lac des Deux-Montagnes. (Parcs Canada / Michel Pelletier, juin 2001)

Plusieurs de ces grandes résidences, ainsi que de leurs dépendances et de leurs aménagements paysagers, constituent même des exemples reconnus ou des chefs-d'œuvre de l'histoire de l'aménagement et de l'architecture au Canada. Le domaine Forget, par exemple, présente toujours ses vastes étendues cultivées, ses aménagements pittoresques par Frederick Law Olmsted, ses installations agricoles, d'anciennes résidences d'employés, l'imposante résidence du sénateur Forget et une grande variété d'édifices secondaires aux formes uniques inspirés du mouvement *Arts and Crafts*.

Le développement du village de Senneville, une conséquence de son éloignement du centre de Montréal, de son environnement agricole, des efforts de ses résidents pour ralentir ou interdire les intrusions urbaines et de la grande valeur des propriétés, permet donc aujourd'hui de définir un arrondissement chargé d'architectures et d'aménagements paysagers remarquables où les résidents peuvent maintenir, du moins en partie, le mode de vie de leurs ancêtres et prédécesseurs.

Les personnages

Outre le premier ministre J.J.C. Abbott (1821-1893), troisième premier ministre du Canada, désigné en 1938 et commémoré à Saint-André-Est (Québec) en 1940, les propriétaires et concepteurs des domaines de Senneville comptent parmi leur nombre plusieurs personnes qui ont marqué l'histoire du Canada.

Jacques LeBer (1633-1706), marchand et seigneur de Senneville³⁷. Érige le poste de traite (fort Senneville) et le moulin fortifié.

Charles Lemoyne (1626-1685), seigneur de Longueuil et de Châteauguay, gouverneur de Montréal³⁸. Personnage d'importance historique nationale, désigné en 1957 et commémoré à



Ill. 47. Parc agricole du Bois-de-la-Roche, domaine L.J. Forget (Bois-de-la-Roche) ; 292, chemin Senneville. (Parcs Canada / Michel Pelletier, 2001)

Ill. 48. Verger de l'arboretum Morgan, domaine Morgan, 1912-1945. (Parcs Canada / Michel Pelletier, juin 2001)

Ill. 49. Le 149, chemin Senneville, vu des assises du pont de l'île aux Tourtes. (Parcs Canada / Michel Pelletier, juin 2001)



Ill. 50. Avenue Tunstall, Senneville, vers l'ouest. (Parcs Canada / Michel Pelletier, juin 2001)



Ill. 51. Le 30, avenue Tunstall, Senneville, vers l'ouest. (CinéCité / Senneville, 1995)



Ill. 52. Domaine J.B. Abbott (Hillcote) ; 149-165 chemin Senneville. (CinéCité / Senneville, 1995)

Longueuil, Québec. Développe et exploite le poste de traite conjointement avec Jacques LeBer de 1679 à 1683.

John Lancelot Todd, premier professeur de parasitologie au Canada (à l'université McGill)³⁹. Fait construire le 180, chemin Senneville ainsi que plusieurs édifices secondaires par Percy E. Nobbs et George T. Hyde.

Sir Edward Seaborne Clouston (1849-1912), directeur-général de la Banque de Montréal (1891-1911), puis directeur et vice-président (1911-1912), fondateur et président de l'Association bancaire canadienne (1891-1912)⁴⁰. Rachète Bois-Briant de la famille Abbott⁴¹, fait agrandir la résidence, aménager les ruines du fief de Senneville et ériger plusieurs édifices secondaires par les frères Maxwell. Il fera aussi aménager son domaine par les frères Olmsted et Frederick Todd⁴².

Louis-Joseph Forget (1853-1911), sénateur conservateur (1896), président de la Bourse de Montréal (1895-1896), directeur francophone du Canadien Pacifique (1904) et fondateur de la maison de courtage L.J. Forget & Cie⁴³. Le sénateur Forget retient les services d'Edward Maxwell et de George C. Shattuck pour concevoir sa résidence ainsi que plusieurs édifices secondaires. Frederick Law Olmsted concevra les aménagements paysagers.

Richard Bladworth Angus (1831-1922), directeur-général de la Banque de Montréal (1910) et un des directeurs fondateurs du Canadien Pacifique⁴⁴. Sa résidence principale, Pine Bluff, conçue par Edward Maxwell en 1903, sera démolie en 1950, mais plusieurs édifices secondaires subsistent près du chemin Senneville, dont la Peach House. Il fera ériger plusieurs résidences secondaires pour sa famille par les frères Maxwell (résidence E.M. Angus, 238, chemin Senneville, 1898) et d'autres architectes importants de l'époque, tels H.E. Shorey et S.D. Ritchie (maison D.F. Angus, 200, chemin Senneville, 1926).

Edward Maxwell (1867-1923) et William Sutherland Maxwell (1874-1952)⁴⁵. Deux des plus grands architectes canadiens de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècles, les frères Maxwell concevront, avec l'aide de George C. Shattuck, plusieurs dizaines de résidences et d'édifices secondaires pour les propriétaires de domaines de Senneville. Une vingtaine de ces structures nous sont parvenues et constituent un échantillonnage unique de leur œuvre et des réalisations du mouvement *Arts and Crafts* en un seul endroit au Canada⁴⁶.

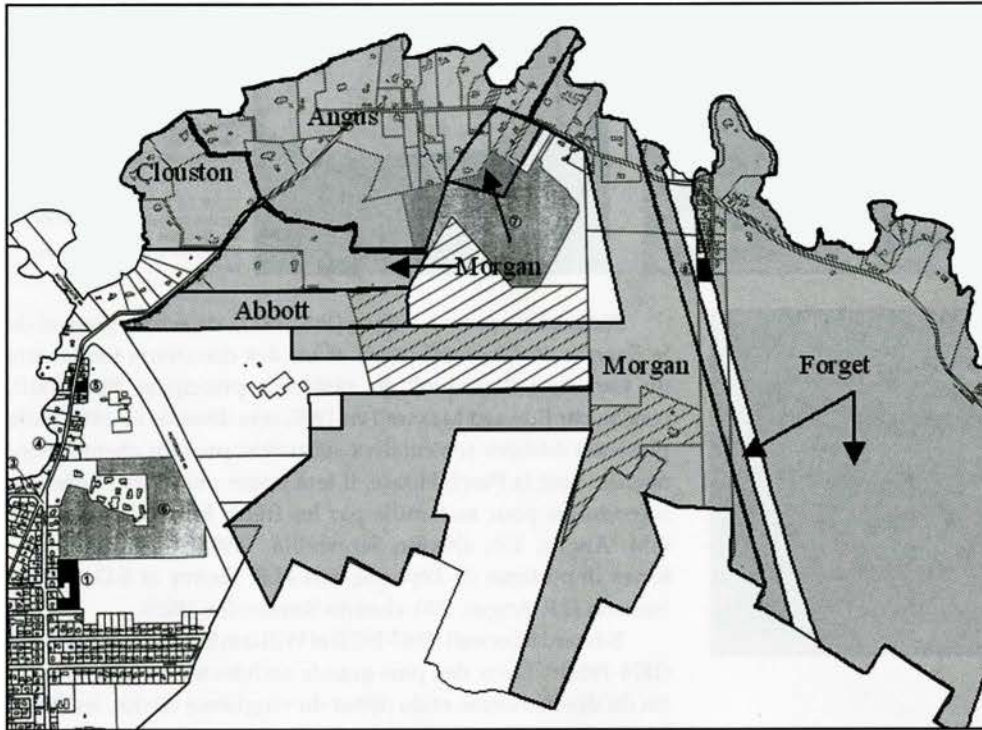
Percy Erskine Nobbs (1875-1964), « un des plus grands architectes et professeurs de la première moitié du vingtième siècle »⁴⁷. Nobbs, soutenu par George T. Hyde, concevra la résidence J.L. Todd, ses édifices secondaires et ses aménagements paysagers.

Frederick G. Todd (1876-1948), le premier architecte paysagiste et urbaniste professionnel au Canada⁴⁸. F.G. Todd collaborera aux aménagements du domaine Clouston.

Intégrité

L'arrondissement proposé de Senneville constitue aujourd'hui un secteur résidentiel exclusif de Montréal, plutôt qu'un lieu de villégiature pour l'élite. Le développement résidentiel typique des grandes agglomérations de l'après-guerre s'est étendu à Senneville avec la construction de l'autoroute transcanadienne, mais s'est limité à la partie sud du village où quelques rues sont à présent bordées de résidences banlieusardes (ill. 51).

Malgré ces transformations, l'arrondissement visé, présente encore largement son apparence du début du vingtième siècle, avec ses grandes résidences, ses vastes aménagements pittoresques, son chemin principal bordé d'arbres matures et de murs de pierre. Plusieurs édifices secondaires associés aux grandes propriétés, dont certains d'un grand intérêt architectural et d'une grande intégrité, nous sont aussi parvenus, le cottage de Pine Bluff (1901-1904) par exemple. Ces édifices secondaires sont toutefois particulièrement à risque. La pergola dessinée



Ill. 53. Développement (approximatif) des grands domaines en 1907 en fonction des limites proposées.
(Carte de Pinsonault, reproduite par Friedman, 2000, vol. 1, figures 1.6 et 5.1, modifiée par Michel Pelletier, 2001)

par Frederick Todd pour la résidence Clouston, par exemple, a été largement démolie au cours des dernières années (ill. 20 et 24). Ces nombreux édifices et aménagements, réalisés pour un nombre restreint de propriétaires, par quelques architectes de renom, ont contribué à donner à Senneville une forte cohérence formelle et stylistique sans pour autant créer d'homogénéité. L'utilisation généralisée de la pierre des champs locale, du bardeau, de certains traits formels et de certaines techniques de construction vient asseoir cette identité.

Les résidents de l'arrondissement proposé, et les nombreux visiteurs, ont réussi à maintenir jusqu'à nos jours le mode de vie et les activités développés par les propriétaires des premiers grands domaines. Les terres cultivées, les aménagements paysagers et de nombreux édifices secondaires comme des écuries ou les haltes de l'arboretum, en témoignent. Les caractères agricole et boisé de l'arrondissement proposé sont d'ailleurs largement définis et protégés par la présence de deux terrains de golf (dont Braeside), du parc nature de l'Anse-à-l'Orme, du parc agricole du Bois-de-la-Roche et de l'arboretum Morgan.

Les liens, finalement, entre l'arrondissement proposé et l'ère des grands financiers montréalais sont encore bien évidents, non seulement par l'entremise des édifices et des aménagements paysagers, mais aussi par la persistance des noms associés aux propriétés, qu'il s'agisse du nom du premier propriétaire ou de celui que ce propriétaire aura donné à sa résidence (Chatblanc par exemple). Les pointes de terre associées aux grands domaines portent aujourd'hui les noms d'Abbott, Angus, Wanklyn, Forget et Boyer.

Il se dégage donc de l'arrondissement en question un sens particulier du temps et du lieu qui, s'il n'est pas toujours parfaitement respecté par les quelques nouvelles constructions

et les modifications aux édifices existants, parvient à minimiser l'impact de ces transformations⁴⁹. Ce sens particulier du temps et du lieu distingue aussi nettement l'arrondissement proposé des développements plus récents de Senneville, de Sainte-Anne de Bellevue et de Pierrefonds.

Contexte comparatif

On associe généralement le développement des quartiers suburbains de l'élite financière du tournant du vingtième siècle à

Shaughnessy Heights (Vancouver, Colombie-Britannique), à Wellington Crescent (Winnipeg, Manitoba), à Wychwood Park ou à Rosedale (Toronto, Ontario), à Westmount (Montréal), à Point Pleasant ou au North West Arm (Halifax, Nouvelle-Écosse). Ces quartiers, généralement développés commercialement, lotis systématiquement, pourvus de services dès l'origine et fréquemment desservis par le tramway, permettaient un accès quotidien, rapide et abordable, aux lieux d'affaires, aux commerces et aux institutions des centres urbains. Ces quartiers de l'élite, beaucoup plus densément lotis et aspirant plus au titre de cités-jardin que de lieu de villégiature, constituaient en fait des expressions d'un mode de vie urbain et non une alternative à ce mode de vie, un lieu de divertissement ou de répit, comme dans le cas de l'arrondissement proposé de Senneville.

Contrairement à d'autres banlieues cossues de la même époque, comme Oak Bay (Victoria, Colombie-Britannique) ou Rockcliffe Park (Ottawa, Ontario), qui constituaient aussi à l'origine de grands domaines et des lieux de villégiature, l'arrondissement proposé de Senneville n'a pas été planifié, loti et pourvu de services ou de commerces par la suite. Il n'existe toujours aucun commerce et bien peu de services à Senneville. Les propriétés de Senneville étaient et demeurent plus vastes⁵⁰. Certaines incluent toujours des exploitations agricoles. Ces propriétés sont toutes de forme irrégulière et tournent généralement le dos à la ville pour s'aligner sur les aménagements savants des grands architectes paysagistes ou les paysages spectaculaires du lac des Deux-Montagnes. En outre, le mode de vie à Senneville est toujours celui d'un lieu de villégiature et d'une petite communauté de campagne, plutôt que celui d'une banlieue. Certaines des grandes résidences ne sont toujours utilisées que

ponctuellement. Oak Bay et Rockcliffe Park, pour leur part, ont été graduellement intégrées au tissu urbain des grands centres qu'elles côtoyaient et n'abritent plus de grands domaines.

Les grandes familles de Senneville, comme beaucoup d'autres familles fortunées à cette époque, possédaient plusieurs résidences secondaires, généralement plus éloignées de leurs résidences principales ; au lieu historique national de St. Andrews au Nouveau Brunswick ou à Sainte-Agathe des Monts au Québec, par exemple. Aux États-Unis, on constatera un développement de même nature, quoique plus extravagant, à Newport, au Rhode Island.

Contrairement à ces autres lieux de villégiature des élites de l'époque, Senneville était situé à quelques minutes d'un grand centre, en fait de la métropole du Canada, et était fréquenté toute l'année, que ce soit les fins de semaines, pour organiser des fêtes ou des réceptions, pendant les périodes de vacances ou pour s'adonner à certaines activités, comme la luge ou le patin⁵¹. Le phénomène d'émulation entre les propriétaires et les architectes était d'ailleurs nourri par ce calendrier social particulier⁵². Les grandes résidences de Senneville étaient ouvertes ou fermées, au besoin ou selon les habitudes familiales, alors que leurs résidences du lieu historique national de St. Andrews (à plus de 700 km de Montréal) ou de Sainte-Agathe des Monts (à 73 km de Montréal) étaient prisées pour leur éloignement et n'étaient utilisées qu'à certains moments de l'année, sur de courtes périodes ou pour certaines activités, comme la chasse ou la voile. De plus, les financiers montréalais n'y accompagnaient pas toujours leurs familles ou réciproquement. Ces domaines étaient généralement plus éloignés les uns des autres, sinon isolés, et, bien qu'également conçus par les plus grands architectes de l'époque dans bien des cas, adoptaient des formes plus humbles, plus rustiques ou plus agraires.

En fonction de cette analyse, on peut donc conclure que l'arrondissement proposé de Senneville serait sans comparaison à l'échelle nationale parce qu'il constitue un exemple remarquablement bien conservé d'un lieu de villégiature destiné à l'élite au tournant du vingtième siècle et situé à proximité d'un grand centre.

État actuel

Bien que les transformations au tissu ou aux résidences de l'arrondissement proposé soient de plus en plus étroitement réglementées depuis 1990⁵³, il demeure que ces résidences des dix-neuvième et vingtième siècles sont sujettes à des transformations intérieures et extérieures fréquentes⁵⁴. Les

grands domaines de villégiature de l'arrondissement proposé ont de plus été adaptés à différents degrés à leurs nouvelles fonctions de résidences permanentes depuis les années 1950⁵⁵. Il existe finalement des dissensions au sein des instances municipales de Senneville et certains propriétaires sentent leurs intérêts menacés par une réglementation plus rigide en matière de patrimoine⁵⁶. En ce qui concerne l'avancée des développements immobiliers vers les limites de l'arrondissement proposé, la présence des différents parcs, de l'arboretum Morgan, du campus Macdonald de l'université McGill et de l'autoroute transcanadienne devrait suffire à maintenir une certaine distance entre les domaines de Senneville et les développements suburbains.

Évaluation de la collectivité

Le lieu et son patrimoine historique sont bien connus de la collectivité, qui semble régulièrement plongée dans son histoire. Un grand nombre de résidents du secteur, particulièrement parmi les descendants des premiers propriétaires de domaines, ont fait connaître leur intérêt pour la préservation de ce lieu à l'occasion de cette étude⁵⁷. Plusieurs ont aussi communiqué leur appréciation du lieu à l'occasion de publications ou d'autres études⁵⁸. De plus, les autorités locales cherchent à protéger le patrimoine et le mode de vie de la communauté en approfondissant les connaissances sur le milieu et en développant une réglementation complexe qui vise à maintenir les caractéristiques du lieu tant dans les aménagements et les architectures actuels que dans les modifications et les nouveaux développements. Le patrimoine et l'histoire de Senneville sont aussi bien connus des groupes et des personnes intéressés par la protection du patrimoine historique au Québec.

Importance historique en résumé

L'arrondissement proposé de Senneville :

- illustre la synergie qui s'est établie entre les grands financiers montréalais du tournant du vingtième siècle et certains des plus grands architectes canadiens de l'époque ;
- illustre le développement des aménagements pittoresques et des architectures vernaculaires et *Arts & Crafts* de 1865 à 1930 ;
- inclut plusieurs exemples reconnus et chef-d'œuvres de l'histoire de l'aménagement et de l'architecture au Canada.

Notes

1. Les développements industriels de la Domtar inc., exclus de l'arrondissement proposé et situés au sud-ouest, entre l'arboretum Morgan et le lot du 149-165, chemin Senneville.
2. Stewart, Alan, et Léon Robichaud, 2000, *Le fort Senneville. Étude historique et patrimoniale*, Rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec et au village de Senneville, p. 12-41.
3. Stewart et Robichaud : 49-82.
4. Wright, Janet, 1984, *Architecture of the Picturesque in Canada*, Studies in Archaeology, Architecture and History, Ottawa, Parks Canada, p. 154-155.
5. Louis Johnson, 93 ans, petit-fils de Louis-Joseph Forget et ancien superviseur du domaine Bois-de-la-Roche, qui incluait à une époque la rue Phillips, en entrevue avec l'auteur le 29 juin 2001.
6. Bon nombre de chemins privés d'origine sont toutefois orientés vers la gare de Sainte-Anne de Bellevue, au sud du village de Senneville. Cette configuration avait pour but d'écourter les déplacements des propriétaires des domaines entre leurs résidences secondaires et leurs bureaux de Montréal et de faciliter le déplacement des marchandises entre la gare et les résidences. Louis Johnson, en entrevue avec l'auteur le 29 juin 2001.
7. Marsan, Jean-Claude, *Montréal en évolution*, Montréal, Fides, 1974, p. 329. On notera plus particulièrement la maison Lalonde (1825, 296, chemin Senneville), la maison Eustache Rouleau (1896, 294, chemin Senneville),
8. Friedman, Avi, et Village de Senneville, 2000, *The Village of Senneville: Urban and Architectural Inventory*, Rapport présenté au village de Senneville, 3 volumes, vol. 1, p. 16-17.
9. Friedman et Village de Senneville, vol. 3 : 231.
10. Le poste de traite ou fort de Senneville sera attaqué et reconstruit à plusieurs reprises avant d'être partiellement détruit en 1776 par les troupes de Benedict Arnold puis abandonné (Stewart et Robichaud : 63-67).
11. Plusieurs dates sont proposées en ce qui concerne la construction du fort et du moulin par Jacques LeBer. Nous adoptons ici les dates établies par Alan Stewart et Léon Robichaud du groupe Remparts dans leur rapport d'évaluation patrimoniale préparé pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec en février 2000. Mettant fin à plusieurs années de spéculations quant à la nature originelle de ces ruines, ce rapport établit que fort Senneville était un poste de traite lourdement fortifié (p. 40) alors que le moulin était fonctionnel mais fortifié dès l'origine et servait principalement d'ouvrage défensif. Ce rapport recommande par ailleurs l'adoption d'une protection légale maximale pour ces « structures uniques » et l'ensemble de la pointe Abbott où elles se situent (p. 4 et 101).
12. Stewart et Robichaud (p. 87-88) proposent que la mise en valeur des ruines du fort et du moulin, ainsi que le changement de nom de la propriété en 1881, de « Senneville Grange » à « Bois-Briant », découlent non seulement des tendances romantiques de l'époque mais aussi du nationalisme pan-canadien « basé sur les réussites des deux peuples fondateurs » prôné par une certaine élite anglophone de l'époque, à laquelle J.J.C. Abbott s'associait, et qui trouvait des échos dans les nombreuses publications de l'époque portant sur le domaine ou sur Abbott.
13. Gagnon Pratte, France, 1987, *Maisons de campagne des montréalais 1892-1924. L'architecture des frères Maxwell*, Montréal, Les éditions du Méridien, p. 62. Frederick Law Olmsted s'entourera de ses fils et de son neveu, John C. Olmsted, pour former Olmsted and Sons (Kalman, Harold, 1994, *A History of Canadian Architecture*, Don Mills, Oxford University Press, vol. 1, p. 655).
14. Kalman : 630-631.
15. Friedman, vol. 1 : 28.
16. Gagnon Pratte : 93-95.
17. Gagnon Pratte : 87.
18. Gagnon Pratte : 186.
19. Cinécité inc. et Village de Senneville, 1995, *Inventaire photographique de l'architecture du village de Senneville*, rapport présenté au village de Senneville, s.p.
20. Jeremy Guth, conseiller municipal, en entrevue avec l'auteur, 29 juin 2001.
21. Friedman, vol. 1 : 31.
22. Gagnon Pratte : 75.
23. Gagnon Pratte : 71.
24. Gagnon Pratte : 71.
25. Louis Johnson, en entrevue avec l'auteur le 29 juin 2001.
26. Friedman : 55.
27. Louis Johnson, en entrevue avec l'auteur le 29 juin 2001.
28. Stewart et Robichaud : 10 et 84. La construction d'une gare du Canadien Pacifique à Sainte-Anne de Bellevue en 1887 semble avoir contribué à la popularité de Senneville auprès des élites montréalaises (Witham, John, 1974, « Canadian Pacific Railway Stations, 1874-1914 – Historical Report », Screening Paper "C" (Final Section of Inventory of Railway Station Buildings), vol. II, p. C.7 and C.16).
29. Laframboise qualifie le chemin Senneville d'« Allée des Seigneurs ». Plusieurs des propriétaires des domaines de Senneville était d'ailleurs des baronnets (Laframboise, Yves, 1996, *Villages pittoresques du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, p. 154-159).
30. On leur doit plusieurs des résidences principales de l'élite canadienne de l'époque, des hôtels du Canadien Pacifique (Kalman : 597-598), des édifices publics majeurs, dont le parlement de la Saskatchewan (*Ibid.* : 557) et plusieurs plans d'aménagements marquants (le plan Todd de 1902, le plan d'aménagement de Ville Mont-Royal et celui de Shaughnessy Heights à Vancouver. *Ibid.* : 651, 657 et 661).
31. Le paysage pittoresque constitue une manifestation importante du mouvement romantique. Développé d'abord en Angleterre au dix-huitième siècle et inspiré des caractéristiques de la campagne anglaise, il constituait une alternative plus informelle à la formalité géométrique qui dictait l'aménagement des jardins depuis le début du dix-septième siècle. L'appellation « pittoresque », dérivée de l'italien *Pittoresco* (« à la manière des peintures »), se réfère plus à une esthétique qu'à un style bien défini. On s'entend d'ailleurs pour attribuer l'origine de l'esthétique pittoresque aux grands peintres paysagers italiens du dix-septième siècle et à associer sa

- diffusion en Angleterre aux voyageurs du Grand Tour. Le mouvement pittoresque était soutenu par des théoriciens et des praticiens anglais, qui désiraient rapprocher le paysage aménagé d'une nature idéalisée. Ils soulignaient les qualités visuelles inhérentes de la nature, ses irrégularités, la variété et la complexité de ses formes, de ses couleurs, de ses textures et de leurs effets d'ombres et de lumières (Parcs Canada, 1998, *Ruthven Park National Historic Site. Commemorative Integrity Statement*, Ottawa, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 16 p. ; et Parcs Canada, 1999, *Dundurn National Historic Site. Commemorative Integrity Statement*, Ottawa, Sa Majesté la reine du chef du Canada, s.p.)
32. Kalman : 602.
33. Kalman (*Ibid.* : 619) fait de Percy E. Nobbs « the most prominent Canadian advocate of the [Arts and Crafts] movement ». Il en fait aussi, avec Frederick G. Todd et Frederick Law Olmsted, un des principaux porte-paroles du mouvement City Beautiful (p. 651, 657 et 661). Le mouvement *Arts and Crafts*, né du mouvement néo-gothique en Angleterre et des écrits de John Ruskin vers 1850, proposait un nouveau respect pour les formes vernaculaires et les pratiques artisanales en architecture et en aménagement d'intérieur (*loc. cit.*). Les défenseurs du mouvement *City Beautiful* affirmaient pour leur part que la beauté des villes ne naissait pas de belles créations individuelles mais bien plutôt d'un effort de planification concerté (*Ibid.* : 594, 651, 657 et 661).
34. On compte au moins douze domaines aménagés datant de la période 1860 à 1926, auxquels on doit ajouter l'arboretum Morgan, complété entre 1912 et 1945 et le terrain de golf Braeside datant approximativement de 1898.
35. Louis Johnson, en entrevue avec l'auteur, 29 juin 2001.
36. Marsan : 329.
37. Zoltvany, Yves F., 1969, « Le Ber, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. II (de 1701 à 1740), p. 389-390.
38. Marsh, James, 2000, « Le Moyne, Charles », *L'encyclopédie canadienne en ligne*, [http://www.thecanadianencyclopedia.com] (consulté le 21 août 2001).
39. Friedman, vol. 1 : 25-26 ; Kalman : 630.
40. Miller, Carmen, 1998, « Clouston, sir Edward Seaborne », *Canadian Biographical Dictionary*, vol. XIV (de 1911 à 1920), p. 219-222.
41. La famille Abbott maintiendra une présence à Senneville et fera aussi appel aux services des frères Maxwell pour agrandir la résidence Harry Abbott, du 240, chemin Senneville.
42. Gagnon Pratte : 62-69.
43. Regehr, T. D., 2000, « Forget, Louis-Joseph », *L'encyclopédie canadienne en ligne*, [http://www.thecanadianencyclopedia.com] (consulté le 21 août 2001) ; Jedwab, Jack, 1998, « Forget, Louis-Joseph », *Canadian Biographical Dictionary*, vol. XIV (de 1911 à 1920), p. 363-366.
44. Eagle, John A. (2000), « Angus, Richard Bladworth », *L'encyclopédie canadienne en ligne*, [http://www.thecanadianencyclopedia.com] (consulté le 21 août 2001).
45. Lemire, Robert (2000), « Maxwell, Edward », dans *L'encyclopédie canadienne en ligne*, [http://www.thecanadianencyclopedia.com] (consulté le 21 août 2001).
46. La survie et l'état de conservation d'une dizaine de ces réalisations n'ont pu être constatés directement dans le cadre de cette étude.
47. Wagg, Susan (2000), « Nobbs, Percy Erskine », *L'encyclopédie canadienne en ligne*, [http://www.thecanadianencyclopedia.com] (consulté le 21 août 2001).
48. Kalman : 651.
49. « Aujourd'hui, Senneville reste un phénomène surprenant : c'est le seul village de l'île de Montréal. Ses caractères d'origine n'ont pas été altérés et ses habitants, conscients de leur spécificité, veillent jalousement au maintien de leurs acquis. » (Laframboise : 155)
50. La propriété J.B. Abbott (Hillcote), par exemple, sise au 149-165 chemin Senneville, s'étend sur plus de 270 000 m². La propriété Forget (Bois-de-la-Roche), récemment acquise par la Communauté urbaine de Montréal pour former une partie du parc nature de l'Anse-à-l'Orme et l'ensemble du parc agricole du Bois-de-la-Roche, s'étendait jusqu'en 1991 sur une plus grande superficie et présente toujours ces vastes étendues aux visiteurs de façon aisément compréhensible.
51. Témoignage de Richard Angus, fils de D.F. Angus et petit-fils de R.B. Angus, dans *Village de Senneville, 1895-1995 : Je me souviens*, une brochure commémorative du village de Senneville, tirage limité, 70 p.
52. Les invités à ces événements se rendaient à Senneville avec leurs familles et leurs domestiques. Les plus grandes propriétés (Bois-Briant, R.B. Angus, L.J. Forget) incluait en fait des sections, des ailes ou des édifices secondaires destinés aux domestiques. On dénombrait par exemple quinze chambres seulement pour les bonnes (numérotées de 1 à 15) dans un des passages de la seconde résidence R.B. Angus, aujourd'hui démolie (village de Senneville : 3 et 31).
53. Établissement de zones de développement rurales et résidentielles rurales pour l'arrondissement proposé, voir chapitre 3 du règlement de planification 308 (zonage), village de Senneville 1990a ; règlement concernant l'harmonisation des nouvelles constructions, l'agrandissement, la restauration ou la modification d'édifices existants et l'aménagement des terrains, voir chapitres 6, 7, 9 et 10 du règlement 308 (zonage), village de Senneville 1990a ; formation du Planning Advisory Committee, voir règlement 334 du village de Senneville 1994 ; règlement visant la conservation des caractéristiques patrimoniales et architecturales, voir le Site Planning and Architectural Integration Programs (SPAIP) bylaw, règlement 360 du village de Senneville 1997. Vingt propriétés exceptionnelles et 30 propriétés significatives ont aussi été identifiées en 1997 et font l'objet d'une réglementation plus sévère visant à maintenir leur intégrité patrimoniale. Certains dérapages ont toutefois été constatés depuis et l'étude récente de Friedman vise à asseoir plus solidement cette réglementation (Friedman : 53).

54. *Ibid.*

55. Louis Johnson, Jeremy et Joyce Guth, en entrevue avec l'auteur, 29 juin 2001.

56. Jeremy Guth, conseiller municipal, en entrevue avec l'auteur, 29 juin 2001.

57. M. Louis Johnson, M^{me} Hackney, M. Jeremy et M^{me} Joyce Guth, M. Michel Lalonde, le maire George McLeish, M. et M^{me} Bezos, tous résidents du village de Senneville.

58. Gagnon Pratte, *op. cit.* ; Village de Senneville, *op. cit.* ; Friedman, *op. cit.*